



Senart, le 20/07/2015

COMPTE RENDU DU CDAS DU 22 juin 2015

Lecture de la déclaration Liminaire de Solidaires Finances (ci-bas) Elles vont participer au CHS CT (notamment sur la formation risque psychosociaux)

✕ **ADOPTION DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR (RI)** Les assistantes sociales participent à la journée d'accueil des nouveaux arrivants dans le département. En 2015, cette journée sera prévue le mardi 8 septembre.

Vote : Adoption du nouveau RI à l'unanimité

✕ **APPROBATION DU PV DU 16 AVRIL 2015** Leur domaine d'intervention concernant la vie familiale pour 34 % (santé, relations, séparation, garde d'enfants, parents âgés...), la santé pour 22 % (perte d'autonomie, droit statutaire...), le logement pour 16 % (recherche, conditions de logement...), la vie professionnelle pour 16 % (mutation, conditions de travail...) et le budget pour 12 % (déséquilibre ponctuel, sur-endettement, gestion...).

Vote : Approbation du PV du 16/04/2015 à l'unanimité

✕ **COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITE 2014 DES ASSISTANTES SOCIALES DU 77**

Les assistantes sociales

Il y a 2 assistantes sociales pour tout le 77, rattachées au secrétariat Général des ministères Financiers. Au titre de l'année 2014, en Seine et marne, il y a eu **21 aides financières** (20 aides pécuniaires et 1 prêt), en 2013, 19 (17 aides pécuniaires et 2 prêts).

Elles assurent une mission d'aide à la personne, de prévention, participent aux réunions ou formations... au sein de la région ou autres activités organisées par la délégation (elles remplacent aussi au sein du département du 94 en cas d'absence d'un(e) collègue).

Elles effectuent **16 permanences par mois** dans le département (et d'autres, à la demande pour d'autres sites « financiers »)

En 2014, elles ont rencontré **281 personnes** (240 actifs et 41 retraités), soit 5,6 % des agents et pensionnés du département (5021 personnes au total). En 2013, c'était 269 personnes (231 actifs, 39 retraités) qui ont fait appel aux services sociaux.

Les personnes seules avec enfants sollicitent le moins les assistantes sociales par rapport au autres catégories.

En 2014, les assistantes sociales ont effectué en moyenne 13 actes par personnes et 2326 démarches réalisées. Un entretien avec l'agent en difficulté dure en moyenne 30 minutes.

La Conseillère en Économie Sociale et Familiale (CESF)

En complément (des assistantes sociales), il y a la conseillère en économie sociale et familiale au niveau du département 77. Elle est payée « à la vacation » et intervient à la demande des services sociaux.

Son rôle est d'étudier les revenus et les dettes des agents en difficultés et de leur expliquer les méthodes pour tenir un budget. Elle renégocie les prêts bancaires à leur place, les contrats d'assurances (parfois l'agent est sur-assuré). Elle aide la personne à monter un dossier de sur-endettement. Cependant, tout ce travail ne peut se faire qu'avec l'accord de l'agent et sa famille, parfois, l'agent refuse car parler d'argent et de sa bonne utilisation n'est pas évident.

Actuellement, elle intervient sur 4 sites : Melun, Noisiel, Vaux le pénil et Fontainebleau.

Le Dasad, dispositif Ministériel...

Le DASAD (dispositif de soutien aux agents en difficulté) a un rôle de prévention, il permet d'établir des fiches d'aides et de soutien (fiches de liaisons/signalement à destination des acteurs sociaux et/ou le médecin de prévention). 21 fiches ont été réalisées en 2014, dont 17 agents rémunérés à ½ traitement.

✕ MANIFESTATIONS LOCALES

Actions réalisées depuis le dernier CDAS

Festival de Montereau Confluences les 5 et 6 juin 2015 offert à 200 personnes (tarif 13 euros, négocié à 10 euros/agents). Coût total **2000 euros**. Temps superbe, retombées positives...

Dîner concert Jazz de Sivry courtry du 12 juin 2015. le CDAS a pris à sa charge 18 euros laissant à la charge des convives une somme de 10 euros. 50 participants (pas de liste d'attente, toutes les personnes intéressées ont été retenues), soit, un coût total de **900 euros**. Retours positifs, repas et groupe d'excellente qualité.

3) Sortie au **parc de Thoiry** : 150 personnes retenues et une liste d'attente de 300 personnes.

150 agents se sont inscrits mais seules 141 personnes sont venues.

Le personnel de la délégation était venu avec une liste de personnes à prévenir en cas de désistement le jour même, mais n'ont pu informer les gens de la liste d'attente étant donné que les absents n'ont pas prévenu et n'ont pas répondu aux appels de la délégation en matinée. Solidaires Finances regrette ces comportements. Par chance, la délégation a pu obtenir le non paiement des billets non utilisés : c'est donc une **perte de 300 euros qui a été évitée !**

Coût prévu 2467 € et coût réellement payé 2167 €

Il faut rappeler que certaines personnes ont annulé dans les délais et la délégation a pu prendre quelques personnes de la liste d'attente. Là encore, les retombées de cette sortie sont plus que positives. Il n'est pas exclu que cette sortie, étant donné son succès, soit de nouveau proposée l'an prochain

Actions à réaliser : point d'étape !

Arbre de Noël 2015 (Cedelo Circus Show)

A la mi-juin, on peut noter un tassement des inscriptions. Le nouveau système de distribution mis en place afin d'éviter le gaspillage y est-il pour quelque chose ?!. Action à laquelle Solidaires Finances s'est pleinement associé. Comme déjà dit, Solidaires Finances reste vigilant quant aux dépenses et utilisation des crédits de l'action sociale.

A l'origine, la délégation avait réservé 2000 places + une option de 200 places supplémentaires. La délégation pourra certainement abandonner l'option.

Le goûter des jeunes passe par un marché régional. Au niveau du 77, la délégation n'a pas de visibilité sur les tarifs proposés. Le nouveau prestataire n'a pas de catalogue très achalandé. Prix d'un sachet : 3,6 € au lieu de 3,36 auparavant. A voir !

Chèques cultures

Cette année, le CDAS a décidé d'offrir aux adolescents du 77 un chèque culture (pour les **15/17 ans**). Il sera **d'une valeur de 30 €** et sera harmonisé avec les chèques cadeaux distribués aux plus jeunes lors de l'arbre de Noël.

✕ QUESTIONS DIVERSES

Action santé publique

Thème retenu : celui de la déficience auditive (organisé par : MGEFI et DELEGATION)
La MGEFI a contacté un prestataire. Cela se fera à Melun durant ½ journée le jeudi 15 octobre 2015 après-midi.

La possibilité d'une 2ème demi journée pour le nord du département est à l'étude...
Une autorisation d'absence a été accordée (nombre de participants, environs 30)

Les représentants de **Solidaires Finances** au CDAS : Sylvie **ANSELIN** - Ludivine **BERRANGER** - Yves **KERIRZIN** - Delphine **MEDARD** - Emmanuelle **BLIN** - Isabelle **BRAJEUL** - Annie **MANTION** - Céline **VIALETTES**



SOLIDAIRES Finances

CDFP - Local Syndical - 6 Allée de la Mixité - 77567 LIEUSAIN Cedex

Fait le 22/06/2015

Monsieur le Président,

Pour Solidaires Finances, l'action sociale est un élément important, de l'Etat employeur, envers les agents. Elle les aide à mieux supporter leurs difficultés quotidiennes professionnelles (et il y en a) et personnelles (de plus en plus nombreuses). Une action sociale de qualité et efficace est une action sociale qui dispose de véritables moyens humains et financiers au bénéfice de tous les agents actifs et retraités, et de tout âge (du plus jeune au plus âgé)

Concernant les moyens financiers de l'action sociale, Solidaires Finances les estime insuffisants. Nous dénonçons entre autre la faiblesse des subventions de la restauration collective, les difficultés à faire vivre les points de restauration collective... il est de plus en plus difficile de répondre à la demande de nombreux agents (actifs ou retraités) au regard en particulier d'activités rencontrant un vif succès.

Nous nous félicitons, bien entendu, de l'utilisation de l'ensemble des crédits alloués à l'action sociale durant l'année 2014. Mais, il témoigne également de la faiblesse de ces moyens.

C'est pourquoi Solidaires Finances dénonce les pertes financières concernant l'arbre de Noël, qui constituent à nos yeux un gaspillage. Ces moyens seraient utiles à d'autres actions du CDAS, à d'autres bénéficiaires.

Si nous comprenons les aléas courants et de dernière minute (**et nous insistons particulièrement sur ce point...**), nous ne pouvons admettre que des parents s'inscrivent et ne se rendent pas au spectacle POUR leur(s) enfant(s), de plus, sans prévenir la délégation.

Le Crédit d'Action Locale a un budget limité (même s'il a augmenté pour 2015) et Solidaires Finances veille et veillera, en toute responsabilité, à sa bonne utilisation et à ce qu'il réponde aux attentes et/ou besoins de l'ensemble des agents actifs et retraités.

Solidaires Finances s'associe donc cette année encore, comme il l'a fait l'an dernier, à l'opération de « traçabilité » menée par la délégation de l'action sociale. Cette opération n'a pas pour but de stigmatiser tel ou tel agent mais de veiller à l'utilisation optimale du budget alloué à la délégation de l'action sociale et d'agir contre des comportements inadmissibles qui engendrent le gaspillage : chaque action gratuite pour les agents est payé sur le Crédit d'Action Locale.

Pour les moyens humains, Solidaires Finances tient à remercier la délégation de l'action sociale du 77 pour son travail de grande qualité malgré toutes leurs difficultés, notamment en personnel (arrêt longue maladie d'une collègue non remplacée). Solidaires Finances tient à exprimer son total soutien à la délégation et demeure mobilisé contre toute remise en cause, et de l'action sociale départementale, et de ses agents.